

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## ----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 16 décembre 2011  
(convocation du 5 décembre 2011)

Aujourd'hui Vendredi Seize Décembre Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, M. MANGON Jacques, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 12 h 15  
M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard à partir de 12 h 00  
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard jusqu'à 9 h 45  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe  
M. GAUTE Jean-Michel à M. DAVID Jean-Louis  
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain  
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic à partir de 11 h 00  
M. LAMAISON Serge à M. MAURRAS Franck à jusqu'à 10 h 40  
M. PIERRE Maurice à M. TURON Jean-Pierre à partir de 12 h 00  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 10  
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis jusqu'à 10 h 50  
M. SOUBABERE Pierre à M. HERITIE Michel  
Mme. TERRAZA Brigitte à Mme. DE FRANCOIS Béatrice  
Mme BONNEFOY Christine à M. GARNIER Jean-Paul jusqu'à 10 h 40  
M. BONNIN Jean-Jacques à M. DUART Patrick jusqu'à 11 h 50  
M. BOUSQUET Ludovic à M. MANGON Jacques  
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. COLLET Brigitte  
Mme COUTANCEAU Emilie à Mme BOST Christine à partir de 12 h 00  
Mme. DELATTRE Nathalie à M. DELAUX Stéphan  
Mme DELTIMPLE Nathalie à Mme FAORO Michèle jusqu'à 11 h 00  
M. DOUGADOS Daniel à M. BAUDRY Claude de 10 h 30 à 12 h 00  
M. DUART Patrick à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 11 h 50  
Mlle. EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime  
Mme. FOURCADE Paulette à M. TOUZEAU Jean  
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. PUJOL Patrick à partir de 11 h 50  
M. GUICHOUX Jacques à Mme BALLOT Chantal à partir de 12 h 00  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. TRIJOLET Thierry jusqu'à 10 h 30  
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à Mme. BREZILLON Anne  
Mme. HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre  
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 12 h 00  
Mme. LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien  
M. LOTHAIRE Pierre à Mme. DESSERTINE Laurence  
M. MAURIN Vincent à M. GUICHARD Max  
M. MOGA Alain à Mme. LIRE Marie Françoise  
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane  
Mme PIAZZA Arielle à M. QUANCARD Denis jusqu'à 9 h 45  
M. PEREZ Jean-Michel à Mme. DIEZ Martine  
M. REIFFERS Josy à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 10 h 40  
Mme. SAINT-ORICE Nicole à M. SOLARI Joël  
M. SENE Malick à M. DAVID Alain  
M. SIBE Maxime à M. SOUBIRAN Claude  
Mme WALRYCK Anne à M. GAUZERE Jean-Marc à partir de 12 h 00

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Observatoire des effets du tramway sur l'activité économique et commerciale riveraine du projet du nouveau schéma des déplacements urbains - Convention avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux (CCIB) pour le Bilan des phases 1 & 2 du tramway - Autorisation**

Monsieur CHAUSSET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Afin de mesurer l'impact du tramway sur l'activité économique et commerciale riveraine du tracé du tramway, ou dans les rues adjacentes, des démarches ont été entreprises en collaboration avec la Chambre Commerciale et d'Industrie de Bordeaux afin de mettre au point une méthodologie et un dispositif de recueil de données permettant d'aboutir à un suivi annuel.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'obligation légale résultant de l'article 14 de la Loi d'Orientation des Transports d'Intérieurs (LOTI) du 31 décembre 1982 prescrivant la réalisation d'un bilan économique à l'issue de la réalisation d'une infrastructure de transport. C'est ainsi qu'un partenariat a pu être mis au point entre la CCIB et la CUB, concrétisé par la mise en place d'un Observatoire des effets du tramway sur l'activité économique et commerciale riveraine du tracé (phases 1 & 2) le 18 mai 1999 et renouvelé en juillet 2005.

Cet Observatoire est cofinancé par la CCIB et la CUB.

A ce jour, avec un recul de trois ans après la mise en service de la phase 2 du tramway, il est proposé au Conseil de poursuivre sa collaboration avec la CCIB afin d'établir le bilan final des deux premières phases du tramway de l'agglomération bordelaise.

L'économie générale de cette opération est la suivante (Annexe 1) :

- Objectif : recueil de données et établissement des informations suivantes par rue ou pôle commercial et par activité : nombre d'entreprises créées, disparues, évolution de l'emploi, évolution du chiffre d'affaires, évolution clientèle, modernisation des magasins...
- Moyens : exploitation statistique de bases de données existantes (CCIB, URSSAF, Chambre des Métiers, Impôts, Banque de France, DDTE ...).

Mise en place d'enquêteurs permanents qui collecteront auprès d'un panel représentatif de 1000 entreprises les informations nécessaires.

- Participation financière de la Communauté Urbaine de Bordeaux sous forme d'une subvention : 21 000 €.
- La remise de cet Observatoire comprenant :
  - Un rapport statistique sur l'évolution des activités riveraines du tramway entre 1999 et 2010,
  - Une enquête auprès des professionnels riverains sur les effets de la réalisation du TCSP,
  - Un zoom par secteurs avec analyse détaillée par rues de l'évolution des activités professionnelles riveraines du tracé du tramway de l'agglomération bordelaise.

est attendue pour fin mai 2012.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

### **Le Conseil de Communauté,**

**VU** l'article 14 de la Loi d'Orientation des Transports Intérieurs (LOTI) du 31 décembre 1982 ;

**VU** la délibération communautaire n°1999/0332, en date du 23 avril 1999, autorisant la signature d'une convention CUB/CCIB, pour le financement de l'Observatoire des effets du tramway phase 1 ;

**VU** la délibération communautaire n°2005/0544, en date du 8 juillet 2005, autorisant la signature d'une convention CUB/CCIB, pour le financement de l'Observatoire des effets du tramway phase 2 ;

ENTENDU le rapport de présentation,

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu d'effectuer un bilan économique des effets du tramway sur les activités professionnelles riveraines du tramway phase 2, s'inscrivant dans le cadre de l'obligation légale prévue par la LOTI,

### **DECIDE**

**Article 1** : Monsieur le Président est autorisé à signer le projet de convention de partenariat ci-annexé (Annexe 2) ;

**Article 2** : La participation de la Communauté urbaine, pour le bilan de l'Observatoire des effets du tramway phase 2 est de 21 000 €, net de TVA ;

**Article 3** : La somme précitée sera imputée en dépenses sur le Budget Annexe Transports de l'année en cours – Chapitre 65 Article 65740062 - CRB KB00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Mme WALRYCK ne participe pas au vote

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 16 décembre 2011,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
22 DÉCEMBRE 2011  
  
PUBLIÉ LE : 22 DÉCEMBRE 2011

M. GÉRARD CHAUSSET